CERCLE DU LUNDI. — On nous prie d'insérer :

« Ce cercle, que préside M. J. Scalabre, donnera le 31 janvier, à 7 h., en la « Salle Moderne », 16, rue d'Anvers, son banquet annuel. Tous les « jeunes anciens » de l'Institution libre du Sacré-Coeur voudront y venir resserrer les liens d'amitié qui les unissent déjà entre eux. Ceux qui n'auraient pas reçu d'invitation peuvent s'adresser 111, rue de Lille, au siège du Cercle. »

BOCK RUBIS. Pur malt d'orge. En vente dans la plupart des bonnes maisons d'alimentation. Téléphone 14.91 Roubaix. 85692

LE MEURTRE DE LA RUE DE L'AMIRAL-COURBET. — Les funérailles de la victime. — Mardi après-midi, à 15 heures, eut eu lieu, en l'église Notre-Dame, les obsèques de Maria Machaux, la victime du drame de la rue de l'Amiral-Courbet. Seule, une personne suivait le cercueil de la malheureuse jeune fille.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, mardi : 290 kil. de marée pour 352 fr. 50; 16 caisses de sardines fumées de 2 kil. net, à 4 fr. la caisse; 3.680 oranges, de 0.13 à 0.24; 100 boîtes de filets de harengs-saurs, à 0.75; 84 caisses de 48 boîtes de lait sucré, de 65.25 à 66.00; 80 kil. de mandarines, à 1.80 le kilo; 204 kil. de dattes en fardeaux, de 1.85 à 2.00 le kilo; 25 kil. de chocolat, à 3.50 le kilo; 94 kil. de beurre, de 7.50 à 8.00 le kilo.

TIMBRES VIOLETS. Réclamez-les partout 85483

UNE EXTRADITION. — Les autorités belges ont remis aux gendarmes de Tourcoing un certain Armand Grenet, né à Paris, le 10 avril 1894, électricien, qui était réclamé pour vol par le Parquet de la Seine. Grenet sortait de la prison de Forest-les-Bruxelles.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Gustave Lannette, fabricant de fuseaux, rue de la Tossée, 174, un maître-ère, M. Maurice Verhaeghe, rue de la Barbe-d'Or, cour Duit, 1, à Roubaix, s'est brûlé à la main droite en retirant un bobinot d'un tour. 15 jours de repos.

— Chez MM. Tiberchien frères, rue de Paris, un fileur, M. Auguste Roger, 27 ans, rue Desaix, 38, s'est fait une entorse du pied, par suite d'une glissade. 3 semaines de repos.

— Chez MM. Ch. et Fr. Flipo, filateurs, rue Winoc-Chouquet, 216, un fileur, M. Désiré Vanpraeth, 46 ans, chaussée d'Aelbeke, 30, à Mouscron, a eu le bout du doigt arraché en posant une corde à son métier. 4 semaines de repos.

— Chez MM. Roussel & Borgie, brasseurs, rue du Brun-Pain, 333, un garçon brasseur, M. Achille Depreux, 30 ans, rue de Hallewyn, 34, a eu le doigt pris dans un engrenage. 30 jours de repos.

— Chez MM. J. Perin et fils, négociants en bois, rue de la Blanche-Porte, 102, un homme de peine, M. Désiré Douart, 34 ans, rue Min-de-la-Guerre, a fait une chute d'un wagon chargé en gare des France. 20 jours de repos.

— Chez M. Albert Dilhaliuin, constructeur, rue du Vieriots, 112, un manœuvre, M. Léon Glorieux, 39 ans, rue du Couet, 17, à Mouscron, s'est fracturé le talon gauche en tombant avec une poutre en bois. 60 jours de repos.

— Chez MM. Desurmont et Cie, filateurs, rue du Cymbale, 62, une étiqueuse, Antoinette Cadier, 20 ans, rue de Mouscron, 25, a eu la main écrasée par les engrenages d'un étirage. 20 jours de repos.

— A la Société des Etablissements Durrat-Demay, constructeurs, rue du Bus, 40, M. Amédée Baisieux, 20 ans, rue du Bus, 27, a eu le pouce droit écrasé au manitout deux radiateurs. 15 jours de repos.

MOUVAUX

FUNÉRAILLES DE DEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Mardi, à neuf heures, en l'église Saint-Germain, au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance, ont été célébrées les funérailles de MM. Honorat Wattel, soldat au 73e R. I., et de son frère, Etienne Wattel, soldat au 127e R. I., tous deux morts au champ d'honneur, et dont les corps ont été ramenés à Mouvaux d'manche. La levée du corps a été faite au dépositoire de l'hospice par le clergé de la paroisse.

Au cimetière, où les corps ont été inhumés dans l'emplacement réservé aux tombes militaires, M. Désiré Duhem, maire, au nom du Conseil municipal et de la population, a fait l'éloge de ces deux enfants de la commune morts pour leur patrie. M. Cyrille Desurmont, adjoint au maire, président de la section des Combattants, au nom de la délégation de ceux-ci, a exprimé les sentiments d'admiration pour ces braves, qui n'ont pas voulu que le seul reproche qu'on eût pu leur faire soit celui de n'avoir pas fait leur devoir.

FUNÉRAILLES DE M. EMILE LIEVIN. — C'est aujourd'hui, mercredi, à 9 heures, en l'église Saint-Germain, que seront célébrées les funérailles de M. Emile Lievin, mutilé de guerre, membre de la Commission des Anciens Combattants, délégué de la section des Mutilés de Guerre et employé à la mairie de Mouvaux, décédé le 22 janvier, à l'âge de 37 ans.

M. Emile Lievin avait toujours, dans ses diverses fonctions, apporté les meilleures qualités d'affabilité et de conscience et, à ce titre, s'était attiré de nombreuses sympathies dans la commune.

STATISTIQUE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Pendant l'année 1921, il a été enregistré à la mairie, 70 déclarations d'accidents de travail.

MARCQ-EN-BARŒUL

STATISTIQUES DE L'ETAT-CIVIL. — Pendant l'année 1921, les bureaux de l'état-civil ont reçu 314 déclarations de naissances, 174 mariages, 21 divorces et 159 décès.

Les décès se répartissent comme suit : de moins de 1 an, 43; de 1 à 19 ans, 7; de 20 à 39 ans, 21; de 40 à 59 ans, 21, et au-dessus de 60 ans, 67.

Les principales causes de décès sont les suivantes : Diarrhée infantile, 21; tuberculose, 12; cancer, 12; maladie de cœur, 13; bronchite, 12.

En 1920, il y eut 261 naissances, 299 mariages, 6 divorces et 178 décès.

On voit que, malgré la grande différence entre les naissances et les décès pour l'année 1921, le pourcentage des naissances sur les décès est moins fort que l'année précédente.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 27 courant, à 19 h., en session extraordinaire, pour discuter les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

Comptes de gestion 1920; projet de budget additionnel 1921; projet de budget primitif 1922; entretien des chemins vicinaux ordinaires en 1922-23 (proposition de M. l'agent-voyer); nomination des répartiteurs; délégués pour revision des listes électorales; avis sur demandes d'allocation militaire. — En comité secret : Questions d'assistance.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un chocolatier, Julien Hahn, 29 ans, demeurant rue Jean-Jaurès, 27, s'est fait des contusions au côté gauche en manipulant des sacs de cacao.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

MORT SUBITE D'UN ANCIEN FONCTIONNAIRE. — Mardi matin, vers 10 h. M. Blondel, receveur des contributions directes, retraité, vaquait à ses occupations à son domicile, rue de Tourcoing, quand, soudain, il fut pris d'un malaise subit et s'affaissa. L'ex-fonctionnaire avait succombé à une rupture d'anévrisme. M. Blondel était âgé de 52 ans.

CONSEIL DE REVISION. — Les jeunes gens de la commune appartenant à la classe 1922 devront se présenter à la mairie de Tourcoing, le jeudi 9 mars, à 14 h. 30.

LA CARTE D'INVALIDITÉ AUX RÉFORMÉS. — Les mutilés et réformés avec 50 % d'invalidité ou plus, sont invités à demander l'échange de leur carte d'invalidité à la mairie, avec la fin du mois; des imprimés sont à leur dispositoin. Se munir de la carte périmée et d'une photo de 4x4.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les retraités sont priés de signer leur certificat de vie à la mairie, le plus tôt possible.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Les déclarations des chevaux ont donné le résultat suivant : 53 chevaux hongres, 49 juments, 5 mulets et 3 mules. Au total : 110 animaux. 85 voitures susceptibles d'être requises ont été déclarées, ainsi que 4 automobiles de poids lourds, 6 voitures de tourisme et 1 motocyclette.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 24 janvier 1922

1re affaire

Meurtre à St-Pol-sur-Mer. — Alexandre Glasse est condamné à 5 ans de prison.

2e affaire

Tentative d'homicide volontaire à Hazebrouck. — Le nommé Joseph Zimolo, 27 ans, maçon italien, habitant en garni à Hazebrouck, au 1er étage du débit de boissons des époux Bécurre, poursuivait Mme Noémie Bécurre, femme Dakin, fille des propriétaires.

Le 18 juillet dernier, il s'introduisit dans sa chambre et lui porta un violent coup de rasoir à la joue gauche et au cou, ainsi qu'à la partie supérieure du bras gauche. Malgré la violence des coups, la victime n'a subi qu'une incapacité de travail d'un mois.

L'accusé, pasablement noté, n'a jamais été condamné. Après plaidoirie de Me Parenti, Joseph Zimolo est acquitté.

LILLE

A L'ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Nous rappelons que ce soir, mercredi, à 8 h. 15, en la salle de l'Evêché (entrée 29, rue Négrier), aura lieu la conférence que M. l'abbé Judeaux consacrera à cet important sujet : « Les responsabilités intellectuelles des catholiques et l'avenir social de la France ».

— Aujourd'hui, mercredi, également, à 16 heures, se continueront, dans l'une des salles de la Faculté libre de Droit, 1, rue François-Baes, les cours que M. l'abbé Danset, de l'Action Populaire, consacre à l'étude des Réalisations Sociales dans l'ordre professionnel.

Cette leçon sera suivie, à 17 heures, du cours de M. C. Vandenhaute, licencié ès-lettres (histoire), licencié de langue russe. « Géographie politique et ethnographique de l'Europe nouvelle ».

REMISE DE DECORATIONS. — Le samedi 28 janvier, à 14 h. 30, aura lieu dans la cour de la Citadelle, une remise de décorations.

Les militaires de complément qui ont demandé à être décorés devant la troupe adresseront au bureau de la Place, pour le 26 janvier, leurs insignes et les pièces justifiant leur décoration.

L'AFFAIRE MABILLEAU. — L'instruction de cette affaire se poursuit, et un expert a été commis, dont on attend le rapport. L'affaire viendrait le 20 mars prochain.

A LA PREFECTURE. — M. Georges Annicot, le jeune chef-adjoint du Cabinet du Préfet du Nord, va quitter l'administration préfectorale pour se consacrer aux affaires dans notre région. C'était un fonctionnaire aimable et distingué.

LES FETES DE LA RENAISSANCE DU 5 JUIN 1922. — Le Comité provisoire des fêtes projetées par la Municipalité, pour le lundi de la Pentecôte, 5 juin prochain, a tenu sa première réunion à l'Hôtel de Ville, jeudi dernier. Le Comité se propose de faire appel à tous les groupements, syndicats professionnels, sociétés, associations du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, aux principales sociétés artistiques, musicales et philanthropiques belges. Il est même question d'inviter aux fêtes de juin, les Géants de nos régions.

DES BOUCHERS EN CORRECTIONNELLE. — Jeudi après-midi, devant le Tribunal correctionnel, comparaîtront une quinzaine de bouchers et charcutiers de la ville poursuivis pour hausse illicite.

On sait que c'est en application d'un arrêté préfectoral fixant sur les achats à la cheville le coefficient des prix au détail que les commissaires verbalisèrent. A l'audience, outre les magistrats qui procédèrent aux constatations, sera également entendu M. Montsarrat, vétérinaire du département, qui participa à l'élaboration du coefficient, non reconnu d'ailleurs par les prévenus.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI. — Un nouveau non-lieu. — Une ordonnance de non-lieu vient d'intervenir en faveur des Belges Félix Verwalcke et Edouard, son fils qui, au cours de l'occupation, tenaient une boucherie rue de Béthune, à Lille. Tous deux étaient poursuivis pour trafic d'or.

ACCIDENT MORTEL DANS UNE FILATURE AU MONT DE TERRE. — Un accident mortel est survenu mardi après-midi, à la filature Descamps Aîné, rue de la Phalecque; on ne peut, jusqu'à présent s'expliquer le décès. Albert Sanche, 30 ans, manœuvre, rue Adolphe Werquin, était occupé à nettoyer un bouilleur de chaudière; il tenait à la main pour s'éclairer, une ampoule électrique de 110 volts. Sanche cria à des camarades de travail : « Coupez le courant ». Lorsque ses deux compagnons revinrent, le malheureux gisait étendu dans la boue graisseuse du bouilleur, sa lampe brisée entre les mains et une blessure au poignet droit. Sanche ne reprit pas ses sens et un docteur mandé, ne put que constater le décès sans pouvoir l'expliquer par un simple examen.

M. Pommier, commissaire de police, a ouvert une enquête.

VOLEURS NOUVEAU GENRE. — Mardi matin, procès-verbal pour vol et complicité, a été dressé contre les nommés Louis Gurader, 18 ans, manœuvre à Hellemmes; Edmond Deroose, 21 ans, magasinier rue de Wazemmes; Jean Frappart, 18 ans, voyageur de commerce, à Lesquin, et Marguerite Briehler, 19 ans, rue du Long-Pot.

Les malfaiteurs nouveau genre, se présentaient à la porte des appartements et frappaient pour se rendre compte s'il y avait quelqu'un. Si aucune réponse n'était donnée, les voleurs fracturaient la porte et opéraient; dans le cas contraire, ils offraient des marchandises.

Le quatuor sera déféré au Parquet, mercredi matin.

CARNET DU JOUR

NÉCROLOGIE

Madame Clarisse-Lemaire a la douleur de vous faire part de la mort de sa petite-fille Madeleine, enfant de M. et Mme Desbarbieux-Clarisse, décédée à Buenos-Ayres le 20 janvier à l'âge de 2 ans 10 mois.

Le présent avis tient lieu de faire part. 51740d

SARDINES COCAGNE
GARANTIES
HUILE D'OLIVE PURE 83902

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — Jeudi, soirée à 8 heures : « Le Trouvère », avec M. De Lerick, fort ténor de l'Opéra; Mme Courso, de l'Opéra; Mme Gally Silva, de l'Opéra-Comique; M. Godart, de l'Opéra; M. Delpany.

Samedi, en soirée, à 8 heures, « Le Grand Mogol ». — Dimanche, en matinée à 3 heures : « Manon ». — Dimanche, en soirée, à 8 heures, « Le Trouvère ». — Lundi, en soirée, à 8 h., « Le Grand Mogol ».

La location est ouverte 12, place de la Liberté. Téléphone 13.14.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Demain, jeudi, à 8 h., grande soirée de gala, avec le concours de Mlle G. Simon, première chanteuse; de M. Gallius, premier ténor, et de M. Baër, première basse. Dernière représentation de « Faust », opéra en 5 actes et 9 tableaux, musique de Ch. Gounod. Au 2e tableau, grande valse. Au 7e tableau, « La nuit de Walpurgis ».

Vu la longueur du spectacle, le public est prévenu qu'on commencera à 8 heures très précises.

La location est ouverte comme d'usage.

— **Bon Théâtre** (Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai). — Dimanche, à 4 heures, « La Course du Flambeau », 4 actes, de Paul Hervieu, de l'Académie française. Cette belle et forte pièce, l'une des mieux écrites du répertoire moderne, sera interprétée par le Cercle Talma. La location est ouverte.

LUCIEN CAPET A LILLE. — Nous rappelons que le concert du célèbre violon-ste aura lieu le samedi 28 janvier, à 8 h. 45, dans la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire; le réputé pianiste Paul Loyonnet sera le digne partenaire du maître qui exécutera les trois plus célèbres sonates de Beethoven : la Sonate en ut mineur, la dixième et la grande Sonate à Kreutzer.

Cet événement artistique sera un très gros succès. La location est ouverte à la Salle industrielle.

Petite Correspondance

Cousin et cousine. — 1. Le lot des loyers de 1918 profite aux sujets des nations alliées. On ne peut vous augmenter avant l'expiration de votre prorogation; 2. Elle varie à l'égard du nouveau propriétaire; 3. Pas avant l'expiration de sa prorogation. —— **Locataire ennuyé 800.** — Vous devrez signifier 3 mois avant l'expiration du bail. —— **Jenycomprendrien.** — 1. Oui, il y a deux médailles distinctes; 2. Oui. —— **H.D. Croix.** — Au Bureau de l'Enregistrement (actes civils). —— **Française en Belgique.** — 1. Non; 2. Oui, si sa prorogation est terminée. Non, en cas contraire; 3. A l'inspecteur départemental de l'Enregistrement, Lille. —— **J'en ai marre.** — 10 mois après la transcription sur les registres de l'Etat-Civil. —— **Maman X10.** — S'il n'accepte pas, il vous appellera devant la commission arbitrale qui tranchera le litige.

D.R.T. 159. — Non, vous n'auriez aucune chance d'aboutir. Demandez amiablement une réduction. —— **Yser les braves.** — Laissez-vous appeler devant la Commission arbitrale. Celle-ci tranchera. —— **V.B. 100.** — Elle est terminée. L'augmentation ne paraît pas excessive. —— **Un poilu du 13e.** — Vous pouvez donner congé. En cas de difficultés, allez devant la Commission arbitrale. —— **E.P. 106.** — Non, vous êtes tenus au mois, à moins d'entente amiable pour le départ. —— **Loto.** — 1. Cela dépend des gas; 2. Non, c'est trop jeune. —— **Six Louis 200.** — Il n'y a aucune prorogation possible en vertu de la loi de 1918. Vous pourriez seulement demander le maintien en jouissance en acceptant une augmentation.

Ancien maréchal des logis artilleur. — Vous ne pouvez rien tant que la prorogation n'est pas terminée. —— **Louiou.** — Attendez le vote de la loi militaire. —— **M.S., Roubaix.** — Si la convention porte location au mois, vous ne devrez qu'un mois et à moins pas un trimestre. Vous êtes certainement en retard de prévenance. Le juge de paix est compétent en cas de désaccord. Rien à faire pour la dissimulation. Vous seriez condamné aussi. —— **Mimile et Nana.** — Voyez une librairie bien montée. —— **A. Dada, 91.** — 1. Voyez le notaire; 2. Il est en vigueur. C'est une majoration de 20 % sur l'impot global. —— **Petit patron ennuyé.** — Nous ne connaissons pas ce tarif. —— **Veritas.** — A la Préfecture, avec une attestation de l'employeur visée par la Chambre de commerce. —— **Securitas.** — C'est à l'administration des contributions indirectes qu'il faut vous adresser, pour votre sécurité, à ce point de vue. —— **Denise 22.** — Sans doute, mais il n'y a rien de décidé. —— **Tante Ninie 22.** — Vous serez certainement appelée devant le juge de paix. Celui-ci décidera et fixera au besoin l'augmentation. —— **L.W.D., 4605.** — Oui, c'est bien 4 centimes 1/2 pour 1 fr. 25. —— **F.Q. 2.** — Il faut que la prorogation du locataire soit terminée pour que vous puissiez agir.

Mistinguett. — 1. Non, tant qu'elle dure; 2. Cela dépend de bien des circonstances. La jurisprudence varie sur ce sujet. Si vous avez fixé vous-même une date de départ, c'est elle qui compte; 3. Si les conditions qu'il s'agisse de petit loyer; sinon, deux ans seulement; 4. Volontaire et énergiquement, environ 15 %. —— **Invalide 26.** — Tout dépend de la situation du locataire et de la durée de sa prorogation. —— **Lannoy, une mère abandonnée.** — Il faudra certainement plusieurs mois, et vous devrez attendre dix mois après la transcription à l'état-civil du jugement devenu définitif. —— **Marie Plotort.** — Il n'y a pas de limite légale. —— **194.** — Oui, mais vous pourrez demander des délais. —— **Henri II.** — En principe, non, sous réserves de dispositions légales nouvelles, mais il peut obtenir un prolongation de jouissance avec augmentation s'il y a lieu. —— **Un lecteur assidu L.D.** — Non. Mais mettez-vous bien d'accord avec le propriétaire. —— **Locataire ennuyé 110.** — On ne peut vous augmenter tant que dure votre prorogation. —— **Henri de 1870.** — Voyez le Bureau Militaire à la Mairie. —— **Louisette 114.** — Rien à faire tant que la prorogation n'est pas terminée. —— **L.B., 359.** — C'est votre titre. —— **Un poilu du 34.** — Votre prorogation dure le temps de votre mobilisation.

NORD

POUR LE VOTE FAMILIAL

La Fédération des Familles Nombreuses demande au Congrès des Combattants de l'appuyer par des vœux

Dimanche, à Lille, se tiennent le Congrès de la Fédération des Combattants du Nord et l'assemblée générale de la Fédération des Familles nombreuses.

Le maréchal Foch et M. Loucheur doivent assister au Congrès des Combattants, et M. Isaac à la réunion de la Fédération des Familles nombreuses.

L'esprit de ces groupements se complète singulièrement. C'est en se basant sur cette considération que M. Louis Watine, président de la Fédération des Familles nombreuses du Nord et du Pas-de-Calais, vient d'écrire au président du Congrès des Combattants une lettre ayant pour objet de rappeler que « c'est la dépopulation du Midi qui a entraîné l'invasion du Nord.

» Si cette dépopulation n'est pas enrayée, nous sommes menacés d'une nouvelle invasion ».

M. Watine cite l'exemple de Roubaix et Toulouse qui était dernièrement mis ici en évidence et, en conclusion de cette lettre, prie le président de vouloir bien soumettre les vœux suivants au Congrès des Combattants :

I. La question de la dépopulation doit être résolue pour l'honneur et le salut de la Patrie. Ce fléau doit être enrayé, afin d'éviter au Nord les fléaux d'une nouvelle invasion.

II. La question de la repopulation du Centre et du Midi dépeuplés, doit être le « Delenda est Carthago » du Nord envahi, menacé d'une nouvelle invasion, si les Français du Sud de la Loire continuent à trahir leur Devoir Familial.

III. Les Syndicats Professionnels, Industriels, Commerçants, Patronaux, Ouvriers doivent inscrire dans leur programme, la lutte contre la Dépopulation, véritable cause du marasme des affaires.

IV. Le Foyers du Nord d'où sortent tant de généreux soldats, doivent avoir un nombre de voix égal à leur importance Familiale et au nombre de défenseurs qu'ils fournissent au pays. Tous les foyers du Nord sont d'accord pour réclamer, dès la présente législature le Vote Familial, mesure de stricte justice, conforme à l'intérêt du Nord et de ses Combattants.

NOTAIRE. — M. Deville est nommé notaire à Douai.

LA GLYCÉRINE SAVONNEUSE
Conserve la Peau toujours souple en la préservant des inconvénients du froid.
L.T. PIVER, PARIS

BELGIQUE

L'AFFAIRE COPPÉE

Me des Cressonnières a continué, mardi, sa plaidoirie. Il a souligné le caractère révolutionnaire des articles du « Peuple » et leur tendance haineuse. Les articles publiés étaient puisés dans le réquisitoire du Procureur général, sans que jamais ne soit donné un élément pouvant être favorable aux Coppée. Le défenseur entre ensuite dans le fond de l'affaire. Il reprend les chefs de l'accusation. Pourquoi seulement se scandaliser des Coppée et de leurs fournitures de benzol. Il y a eu d'autres industriels et d'autres produits qui pouvaient être considérés comme pouvant servir aux Allemands. Pourquoi les laisser tranquilles, ceux-là. Me des Cressonnières établit que rien ne prouvait que MM. Coppée savaient la destination que les Allemands donnaient à leurs produits; qu'aucun élément établissant qu'ils ont trahi, n'a été relevé au cours de la minutieuse enquête à laquelle il fut procédé; qu'au contraire, les témoignages les plus flatteurs existent en faveur de leur patriotisme.

La séance a été levée à midi. Me des Cressonnières continuera demain.

LES ENFANTS BELGES NÉS EN FRANCE

Les enfants nés en France pendant la guerre, de père et de mère belges, sont Belges par application de l'article 1er de la loi du juin 1909.

Afin d'éviter que ces enfants ne soient en même temps tenus pour Français aux regards de la législation française, une loi est intervenue dans ce pays, sous la date du 16 octobre 1915, modifiant l'application de l'article 8, paragraphe 3, du Code civil, à l'égard des enfants nés en France, de parents belges, pendant la guerre et dans l'année qui a suivi la cessation des hostilités. Le représentant légal du mineur, tel qu'il est indiqué dans l'article 9 du Code civil, a eu à déclarer qu'il déclinait, pour celui-ci, la qualité de Français dans les formes prévues par l'article 6 du décret du 13 août 1889. Cette déclaration aux termes de la loi susdite du 16 octobre 1915, devait être souscrite pendant la durée de la guerre ou dans l'année qui suivait la cessation des hostilités.

Néanmoins, l'enfant né en France d'un père belge, qui lui-même n'est pas né dans ce pays, conserve le droit de décliner la qualité de Français dans l'année qui suit sa majorité (art. 3 et 4 ,Code civil français; lois des 26 juin 1889 et 22 juillet 1893).

LES JOURNAUX FRANÇAIS EN BELGIQUE

Le poids moyen des journaux français importés en Belgique par les soins de l'administration des chemins de fer est d'environ 33.250 kilogrammes par semaine.

EXPOSITION COLONIALE
MARSEILLE 1922
d'Avril à Novembre
85476

Communications

ROUBAIX. — **Cercle Orphéonique Les XL.** — Les sociétaires sont priés d'assister aux répétitions partielles pour l'étude du nouveau chœur, dans l'ordre suivant : 1er ténors, mercredi 25, à 19 h. 30, Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare; barytons, jeudi 26, à 19 h. 30, Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare; ses ténors, mercredi 25, à 20 h., local des XL, 10, rue Neuve; basses, vendredi 27, à 19 h. 30, local des XL, 10, rue Neuve.

—— **Société Chorale de Notre-Dame.** — Mercredi, 25 janvier, à 8 h., répétition obligatoire, ténors et basses. Communication très importante.

TOURCOING. — **Orphéon Jeunesse Tourcoingeoise.** — Mercredi 25, réunion au local, à 8 h. 30. La Commission compte sur la présence de tous les sociétaires.

—— **La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau.** — Mercredi, à 20 h., répétition pour toutes les parties.

Travaux de COMPTABILITÉ | PIGIER 51 R. Faidherbe Lille

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DE FRANCE

ROUBAIX CONTRE LEVALLOIS

LE 29 JANVIER, A 13 h. 45, A ROUBAIX

Les Roubaisiens auront la bonne fortune de pouvoir applaudir dimanche prochain aux exploits de deux équipes de grande classe, parfaitement au point, et qui joueront pour la troisième fois d'une contre l'autre, en un match éliminatoire comptant pour la Coupe de France. Il s'agit de la rencontre entre le Football Etoile Club de Levallois et le Racing-Club de Roubaix, qui annulée la première fois pour une erreur d'arbitrage, a été rejouée et fut encore nulle, malgré deux heures et demie de jeu et un ardent désir de vaincre chez l'une et l'autre équipes. La troisième manche aura lieu au Parc Jean Dubrulle et les nombreuses conversations dans lesquelles il est fait allusion à elle font augurer que ce sera un succès de spectateurs très remarquable.

Les doyens s'entraînent ferme sous la direction éclairée d'un professionnel anglais. La discipline de l'équipe trouvera en cette aide apprécée une force nouvelle et tous les espoirs sont permis aux Roubaisiens.

Comme tous les matches de Coupe de France, celui-ci est organisé par la Fédération Française de Football-Association, et tous les membres du Club sans exception, devront payer leur entrée. Il est bon d'ajouter que la location pourra en être faite à l'avance chez Jenicot, 18, rue de la Gare, dès jeudi matin. Toutefois, les abonnés à un fauteuil conserveront jusqu'au vendredi midi le droit de disposer de leur place numérotée en la retenant à l'avance.

Le coup d'envoi est fixé à 13 h. 45 et le prix des places sera le suivant : 6 fr., 4 fr., 2 fr.

Nous rappelons à ce sujet que les spectateurs trouvent partout des tribunes couvertes au Parc Jean Dubrulle.

BOXE

VERRONS-NOUS CARPENTIER CONTRE NILLES

«L'Auto » déclare être en mesure d'indiquer que des conversations ont eu lieu entre Descamps et un promoteur parisien pour un match qui opposerait Carpentier à Nilles, champion de France des poids lourds.

La date de ce match qui aurait lieu au Parc des Princes se fixerait aux environs de mai prochain. Le match Carpentier-Gibbons devait avoir lieu vers la même date, en Amérique. Carpentier exigerait que les challengers désirant le déposséder ne son titre fassent le voyage d'Europe comme lui-même le fit pour rencontrer Levinsky et Dempsey.

LE GRAND GALA DE L'ACADEMIE des SPORTS. — Young Francis contre Detré. — C'est un gala d'un puissant intérêt sportif que nous réserve dimanche prochain, notre grand club l'A.S.R., car nous assisterons à toute une série de magnifiques combats qui nous promettent des luttes palpitantes. Nous avons vu hier, le chef Leroy-Sitère, la rencontre Detré-Young Francis en est bien digne, car tous deux sont d'un tempérament parfaite.

Detré est dans une forme très belle et très complète, il semble que son punch s'affirme de plus en plus et nous ne serions pas étonnés si le poulain de Dubus remportait d'ici peu, certaines victoires par k.o. Rappeler ses nombreuses victoires serait trop long, disons simplement que Detré n'a jamais connu la défaite dans sa catégorie qu'il a battu des hommes comme Brouères, Urbain, Marcel Pau, Drouet, Fache, pour ne citer que les meilleurs; en Belgique, il vient de faire une brillante tournée en battant tous les welters qui lui furent opposés, les Baijus Piens, Trappenier, Dutré etc., et vendredi dernier, à Courtrai, dans un style de véritable champion, il battait de loin Coppens, le champion belge.

Son adversaire de dimanche prochain, le merveilleux Young Francis champion de Provence est un espoir français, que ses nombreuses victoires viennent d'imposer à Paris, où il vient de débuter par un coup de maître en battant Schapira. Certains voient en lui un successeur de Franci Charles, c'est en dire assez. Avec deux hommes comme Detré et Young Francis nous aurons dimanche prochain, un 10 rounds des plus mouvementés et ardents et bien malin serait celui qui pourrait nous dire quel est celui des hommes qui va gagner.

Comme d'habitude, la location est ouverte sans augmentation au siège de l'A.S.R., 41, rue du Chemin-de-Fer.

ECOLE DES SPORTS DE TOURCOING. — Bien que Egrot, grippé, fut remplacé par l'excellent boxeur Berger, l'Ecole des Sports informe le public avant la séance, que le concours de pronostics était valable et aurait lieu à nouveau, dans les mêmes conditions, pour une prochaine rencontre Egrot-Sèère. Les pronostics sont donc maintenus, ils seront examinés ce soir par la Commission et le vainqueur de la médaille d'argent sera désigné. Deux autres médailles d'argent seront offertes, l'une à Sèère pour ses brillants succès, l'autre à M. Albert Valasier en récompense de sa grande assiduité depuis plusieurs années comme arbitre officiel. Par cette récompense M. Vandekerkhove fait acte de reconnaissance sportive. Les prochaines réunions de l'Ecole des Sports auront lieu le 12 mars, les 2 et 30 avril.

CHALLENGE DE L'UNION SPORTIVE NEUVILLOISE. — Challenge comportant l'attribution au vainqueur d'un magnifique bronze d'art d'une valeur approximative de deux cents francs, offert : 1. Aux équipes 3 de Division d'honneur; 2. Aux équipe 2 de Division promotion; 3. Aux équipes 1 de Deuxième division.

Les joueurs qualifiés devront être munis d'une licence à la S.F.A. Les matches seront disputés sous le règlement de cette dernière. Chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe.

Tous les clubs engagés rencontreront l'Union Sportive Neuvilloise sur le terrain de cette dernière. Le classement sera basé sur le nombre de buts marqués déduction faite des buts entrés par l'Union Sportive Neuvilloise. En cas de match nul des prolongations seront décidées; si le résultat n'était pas modifié, une nouvelle rencontre serait décidée. Les quatre clubs de tête seront opposés en finale par voie du tirage au sort. Les vainqueurs des demi-finales seront alors opposés en finale, le gagnant deviendra détenteur définitif du challenge.

Les inscriptions seront reçues accompagnées d'un mandat de 5 fr., au siège de la société, 1, rue du Patronage, à Neuville-en-Ferrain, jusqu'au 25 janvier inclus.

LA LEGION SAINTE-ANNE 1 ET LE CLUB ST-LOUIS (Blanc-Seau) 1 FONT MATCH NUL (3 buts à 3). — La L.S.A. ne présente que neuf hommes et malgré ce handicap parvient à dominer durant la 1re mi-temps, qui se termine par 2 buts en sa faveur. Après la reprise la fatigue se fait sentir et elle se voit entrer 3 buts, n'en marquant qu'un seul. Match très amical et bon entraînement pour les deux équipes.

DEMANDES DE MATCHES. — **A.S. Sapin-Vert**, équipes 1 et 2, toute la saison, écrire, 4, rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos (Nord).

— **C.A. Roubaisien**, équipe 1, toute la saison avec équipes 1B de division d'honneur et 1 de promotion.

CYCLISME

CLUB ATHLETIQUE ROUBAISIEN. — La course dite « Trophée du Petit ournal », se courra à Amiens en mai, elle est réservée aux seuls coureurs juniors licenciés de l'U.V.F., âgés de moins de 21 ans. Les membres du Club qui désireraient prendre part à cette épreuve sont priés d'en informer le secrétaire du Club pour la demande de licence et l'engagement.

Dimanche prochain entraînement en vue du cross-cyclo-pédestre de fin février. Pour les nouveaux membres inscription 77, rue Turgot. A la prochaine réunion, il sera détaillé les avantages pour la saison prochaine, par le président, M. Charles Crupelandt.

TIR

U.R.S.T.B. — Classement de 1921. — 1. Tir National, Tg. 186 points, vase de Sèvres don du Président de la République; 2 Amicale des Arts, 178 p., prix de la Municipalité de Wattrelos, 50 fr.; 3. Amicale Colbert, Tg. 166 p., prix de la Municipalité de Wasquehal, 50 fr.; 4. France-Tireurs du Ravaché, 165 p., prix de M. Vandaele, président honoraire de l'URSTB, 20 fr.; 5. Tir Régional, 164 p., médaille de vermeil, don du ministre de la Guerre; 6. Amicale Tourcoing, 161 p., médaille d'argent, don du ministre des Régions libérées; 7. Amicale Brézin, 155 p., médaille d'argent, don du ministre de la Guerre; 8. Institut Turgot, 134 p., médaille d'argent, don de la Ville de Roubaix; 9. Amicale Delezenne, 128 p., médaille de bronze, don du ministre de la Guerre; 10. Amicale Jules Ferry (Hem), 124 p., médaille de bronze, don du ministre de la Guerre.

Pantles. — 1. Amicale Colbert, Tg., 165 points, médaille d'argent, don du ministre de la Guerre; 2. Amicale Brézin, 155 p., médaille d'argent, don de la Ville de Roubaix; 3. Amicale des Arts, 146 p., médaille d'argent, don de la Ville de Roubaix; 4. Tir Régional, 117 p., médaille de bronze, don du ministre des Régions libérées; 5. Amicale Delezenne, 109, médaille de bronze, don du ministre de la Guerre; 6. Amicale Jules Ferry (Hem), 104, un diplôme.

Dames. — 1. Tir Régional, 140 points, prix de M. Dazeux, président actif de l'URSTB, 20 fr.

Les prix seront distribués 28, rue Pauvrée, le dimanche 29 janvier, de 11 h. à midi. Les délégués devront être munis d'un mot du président de leur société. A une date très prochaine, paraîtra le classement par série des sociétés de l'URSTB, pour le Championnat 1922.

ROUBAIX. — Amicale Brézin. — Classement de la première séance de janvier : 1. Albert Lagomte; 2. Julien Vigin, Louis Vanderborght; 3. Jules Buffkens, Henri Mœus, 4. Fernand Bourgeois, Alphonse Coelembier, Jules Dhal; 5. Oscar Maquet, André Catteau,